

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[138_Correspondance croisée entre François Guizot et son ami Sylvain Dumon : 1824-1870](#)[Item](#)[Paris, le 4 juillet 1861, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot](#)

Paris, le 4 juillet 1861, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot

Auteurs : Dumon, Pierre-Sylvain (1797-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#), [Publication](#), [Religion](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1861-07-04

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote42, AN : 163 MI 42 AP 138 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Dumon, Pierre-Sylvain (1797-1870), Paris, le 4 juillet 1861, Pierre-Sylvain Dumon à François Guizot, 1861-07-04

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 31/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5757>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Information Bibliographique

Titre	Auteur	Date	Lien
Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel des sociétés et des esprits	François Guizot	1868	Lien externe
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024			

Paris, 4 juillet 1861.

Mon cher ami,

Je vous remercie de
cette troisième volume des Méditations.
Je suis de la lieue, comme les deux
premiers, avec un assentiment aussi
vif que mon plaisir. J'attends avec
impatience le quatrième. Le
général, les principes ^{moraux} divinisés,
de la civilisation chrétienne me
paraissent plus frappantes que les
preuves miraculeuses, et je aime mieux
y arrêter mon esprit. Mais cette
dernière démonstration est le

complément d'affaire de Notre ouvrage,
et je vous y suivrai avec le plus
grand intérêt.

Je ne dois aucune nouvelle
la question de la dissolution reste toujours
indécise entre l'avis unanime des
ministres, appuyé des vœux des députés,
et la résistance invincible de M. Guizot.
Si cette résistance n'est pas vaincue
par l'opportunité évidente de la
dissolution, il faut croire à des projets
quelconques dont l'accomplissement
devra précéder les élections.

Je doute que le discours de
M. Guizot ait eu tout le succès sur lequel
il devait compter. Il a confirmé l'opinion
déjà bien répandue de Notre mauvaise

situation. fin
: M. Guizot l'a
incontestable,
le ministre a
demandé
qui n'y peut
de
M. Guizot est de
la suite bien
la chose la plus
dans ce débat
de paix et de
peut pas les
fond, c'est ce q
mais il n'a
bientôt; car il a
les travaux p
contre lui. A

situation financière ; mais en donnant
à Mayne l'avantage de quelques rectifications
circonstancielles, il a facilité l'illusion que
le ministre a faite aux députés qui ne
demandaient pas mieux et au public
qui n'y peut rien.

Le défaut du discours de
Chiers est de manquer de conclusion.
Le vice bien étouffé qu'Chiers est de
la chose la plus sûre qui ait été dite
dans ce débat : choisir entre un budget
de paix et un budget de guerre ; on ne
peut pas les avoir tous les deux, au
fond, c'est ce que Chiers a voulu dire ;
mais il n'a pas osé aller jusqu'au
bout ; car il aurait fallu conclure contre
les travaux publics, et il aurait eu
contre lui toute la chambre tout disant

sur le budget qui ne consiste pas en
désarmement et à la politique qui rendra
le désarmement possible, est une pure
dilatation.

Le Duc de Mayne me semble
avoir été considérable. Il devint une
puissance à côté de Rocher, et il a sur
lui l'avantage d'être agréable au maître.
Mais Mayne peut-il parler avec effet
sur autre chose que sur les Finances?

Si il avait la science d'un bon discours
politique, Rocher serait au moins ébloui.

J'ai compte partir jeudi prochain
avec ma fille pour aller passer une
quinzaine de jours à Castels. Nous
reviendrons à la fin du mois, pour
reparten le 1^{er} gl^{re}. Si dans le courant
du mois d'août, j'avais quelques
jours de liberté, j'en profiterais avec
plaisir pour vous aller voir.
Bonne nuit, J. Durvaux